

## Moins de particules fines dans l'air et plus d'ozone et de pollens

### Informations

- Avec l'arrivée du printemps, les **pollens** sont en augmentation ainsi que le **risque allergique** lié à cette **exposition**. Air PACA diffuse chaque semaine **l'indice pollinique** du **RNSA**. Découvrez l'histoire des pollens (**vidéo** RNSA), **s'abonner**.
- Suite à l'internalisation de la maintenance et au recrutement de l'équipe technique en 2016, le **nouveau bâtiment technique d'Air PACA** a été inauguré le 24 mars dernier à **Martigues** (voir **l'actu**).
- **Publications** : [Plan de Surveillance de la qualité de l'air en région PACA, 2017-2021](#) ; [Affiche Brûlage déchets verts](#) ; [Affiche Air intérieur](#) ; [Affiche Pesticides](#) ;
- **Découvrez les dernières actualités et chroniques du site internet d'Air PACA** : [Les orientations clés d'air PACA pour 2017-2021](#) ; Innovation : [La Smartcity au service du Smart Citoyen ! L'expertise d'Air PACA au service du développement](#) ; Activité maritime : [La réglementation arrivera-t-elle à bon port ? L'air et l'activité maritime \(flash-info\)](#) ; Air intérieur : [Les sprays assainissant assainissent-ils vraiment l'air ?](#)
- **60 plaintes « nuisances »** : 56 liées au brûlage de déchets verts dont 49 à Grasse, 4 à Auribeau/Siagne, 1 à Valbonne, 1 à La Roquette/Siagne, 1 Tourrettes-sur-Loup et 4 nuisances olfactives (Nice, Cagnes-sur-Mer, La Gaude, La Trinité).

Pour enregistrer une plainte : [www.sro-paca.org](http://www.sro-paca.org) / Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application Signalement Air

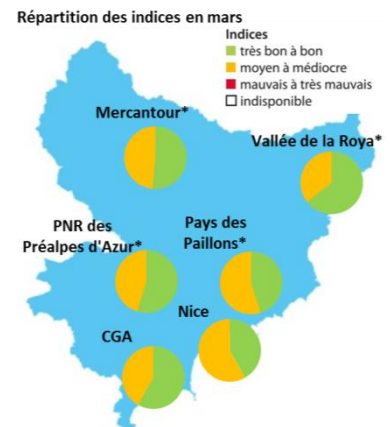
### Qualité de l'air

En début de mois, les indices sont **bons** sur la majeure partie du département notamment pour la **Vallée de la Roya** et le **Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur**.

Du 14 au 19, la **qualité de l'air se dégrade** devenant moyenne voire médiocre pour le **littoral urbanisé** et le **Pays des Paillons**. Le **16 mars**, des **indices médiocres** sont enregistrés pour l'ensemble des territoires, liés aux niveaux d'ozone.

Le mois de mars s'achève sur une qualité de l'air **moyenne** due à l'ozone.

\* données issues du modèle [AIRE5](#)

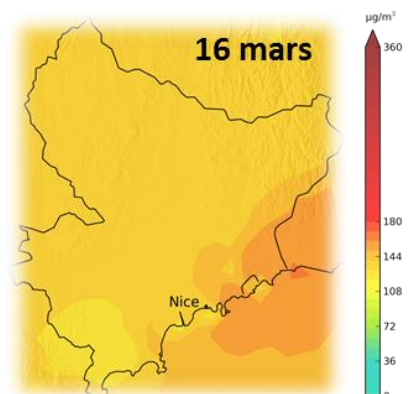


### Aucun épisode de pollution

Le mois de mars n'a **pas** connu d'**épisode de pollution**, en regard des critères **critères de déclenchement** soit 100 km<sup>2</sup> sur la région, dont 25 km<sup>2</sup> sur le département et/ou 10 % de la population du département.

Avec de belles journées ensoleillées, **l'ozone** devient le polluant principal et prédomine sur les particules fines.

Les maxima horaires du mois en ozone sont observés les **16 et 30 mars**, atteignant jusqu'à **151 µg/m<sup>3</sup>** à Antibes et **140 µg/m<sup>3</sup>** dans le massif du Cheiron. Ces concentrations, bien qu'inférieures au seuil d'information et recommandations (180 µg/m<sup>3</sup>/h), restent élevées pour la saison.



Maximum horaire en ozone le 16/03/2017, [visualisez la carte régionale](#)

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Tous les bons gestes ici](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org).

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).

[contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

Siège social  
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues  
Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)